



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Réunion du Comité de Direction du District des Vosges de Football
Salle Jacques Georges – District des Vosges de Football
Jeudi 25 avril 2024 – 18h30

Personnes présentes

Membres élus :

Alex ANY - Pierre BÉRETTA – Hervé BOILLOT- Gilles CÔME – Jean-Paul DELAHAYE –Anthony GUEDES -
Bruno HERBST – Johanie HUMBLOT - Pascale LAPÔTRE – Christian NICHINI - Guy ROBIN.

Consultant

Daniel DAUBIÉ

Personnel :

Benjamin DÉSIÉ, responsable administratif

Personnes excusées

Membres élus :

Alain COLNÉ - Patrick EDGARD - Éric FEBVRE - Thierry GAILLOT - Fabrice LENOIR – Delphine RONDEAU -
Patrick PHILIPPE - Sophie PIERREL - Daniel VALENTIN

Consultants

Laurent BENIER - Patrick GEBHART

Compte rendu

Approbation du PV de la réunion du CD du mardi 20 février 2024

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité directeur adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 20 février 2024.

Carnet

Les membres du district présentent leurs sincères condoléances aux familles de Roland KROMMENACKER, David GEIGER et André SCHWARTZWALDER.

Challenge de la non-violence

Rappel : suite à une proposition d'un président de club lors d'un stage de rentrée de la CDA le 26 août 2023, le Comité de Direction avait retenu l'idée de modifier le règlement du challenge de la non-violence.

Un groupe de travail a été installé et après trois séances les huit membres constituant le groupe ont pu proposer le fruit de leur réflexion aux membres du comité de direction ce jeudi 25 avril comme il avait été convenu.

Benjamin, responsable administratif en était le rapporteur.

Après le rappel du règlement actuel, Benjamin décline les trois propositions envisagées.

Après avoir écarté une première proposition, le débat s'installe entre les membres du CD autour des deux autres propositions. Aucune n'obtient un consensus. L'ouvrage est remis sur le métier : le but est d'établir une osmose entre ces deux propositions en tenant compte des observations émises lors du débat.

Le vœu du Président est de présenter le règlement recomposé lors de l'assemblée générale du 28 juin.



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Elections du 28 juin 2024

L'assemblée générale du 28 juin prochain se déroulera en deux temps : assemblée ordinaire puis assemblée électorale.

Seront publiés le vendredi 26 avril sur le site du District :

- les documents nécessaires à une candidature de liste à l'élection du Comité de Direction du District des Vosges
- les documents nécessaires pour une candidature en binôme pour la délégation du District des Vosges de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est.

La commission de surveillance des opérations électorales se réunira le vendredi 31 mai pour étudier la recevabilité des candidatures qui auront dû parvenir au District pour le mercredi 29 mai avant minuit.

Commission départementale juridique et de discipline (CDJD)

- nouvel instructeur : M. Laurent MELCION rejoint Messieurs Claude SIBLOT et Jacques VÉRITÉ.
- Intégration de la commission : plusieurs personnes ont répondu à l'appel à candidatures ; ces personnes ont été sensibilisées au fonctionnement de la CDJD. Les membres du Comité de direction approuvent les candidatures de Madame MOECKES Sabrina, de Messieurs ARNOULD Martial, BOLLE Lucien, BRIOT Éric, CAISSUTTI Bruno, MALGLAIVE Christophe, PERRIN Mattieu.

Agenda

- Mercredi 15 mai : rassemblement féminin U6F à U13F à GOLBEY
- Jeudi 23 mai : rassemblement sections sportives à GOLBEY
- Samedi 25 mai : rassemblement U11 à UXEGNEY (terrains ES AVIERE/Darnieulles)
- Samedi 1^{er} juin :
 - Journée des Débutants à GOLBEY
 - Finale VETERANS
- Samedi 8 juin : finale coupe U13 2 à EPINAL, stade de la Colombière
- Mardi 11 juin : rencontres foot à l'école à RAMONCHAMP
- Samedi 15 juin : finales coupes des Vosges JEUNES à LA BRESSE
- Dimanche 16 juin : finales coupes des Vosges SENIORS 2 et SENIORS 1 à NOMXY
- *Mardi 18 juin : réunion du Bureau*
- Vendredi 28 juin : Assemblée Générale Électorale
- Mardi 2 juillet : installation du CD 2024/2028.

Caméras

- 5 matchs ont été arbitrés par un arbitre porteur d'une caméra.
- *Rappel* (extrait du PV du CD réuni le 20 décembre 2023): le match situé dans l'espace public sera intégralement filmé du point de vue de l'arbitre. Le port de cette caméra a un rôle uniquement préventif afin d'éviter les incivilités et les violences sur et en dehors du terrain.



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Les images n'ont pas pour vocation à être diffusées au grand public. La seule utilisation possible est le visionnage par la commission de discipline, la commission d'appel ou le comité de direction en cas de situation litigieuse ou de problème rencontré, et cela afin de prendre une décision plus juste. Les arbitres ne sont en aucun cas habilités à regarder, charger et utiliser les images.

- **Evaluation** : retours positifs = aucun problème signalé

Le secrétaire de séance

Christian NICHINI

Le président de séance

Bruno HERBST